



NOMINATION :

HARMONIE MUTUELLE RENFORCE SA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET NOMME BENJAMIN GANDOUEY DIRECTEUR SANTÉ PUBLIQUE ET COOPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES

Paris, le 30 mars 2026 – *Harmonie Mutuelle annonce la nomination de Benjamin Gandouet, 49 ans, au poste de directeur Santé Publique et Coopérations Institutionnelles, au sein de la direction Accompagnement, Prévention et Santé au Travail, pilotée par Catherine Pradère. Fort de plus de vingt ans d'expérience en santé publique, il aura pour mission de renforcer le déploiement opérationnel de la stratégie prévention de l'entreprise et de développer les coopérations avec les acteurs de santé, publics et privés.*

UNE NOMINATION STRATÉGIQUE POUR DÉVELOPPER L'ACTION ET LES PARTENARIATS EN PRÉVENTION

Benjamin Gandouet rejoint Harmonie Mutuelle avec pour missions de :

- Contribuer aux déploiements opérationnels de la stratégie prévention de l'entreprise ;
- Favoriser la convergence des initiatives en interne ;
- Développer la coopération avec les acteurs privés, institutionnels et les écosystèmes de santé, en complémentarité avec les politiques publiques.



« Rejoindre Harmonie Mutuelle, c'est m'engager aux côtés d'une organisation leader en santé qui a fait de la prévention l'un des piliers de son action. Mon parcours m'a conduit à piloter des projets à fort impact social et territorial et des dispositifs de prévention, au croisement de la santé publique, du sanitaire et du médico-social. Je me réjouis de mettre cette expérience au service d'une nouvelle ambition collective : renforcer les coopérations au sein de l'écosystème de santé, donner davantage de visibilité aux initiatives de prévention engagées et en déployer de nouvelles, au bénéfice des adhérents et des entreprises clientes d'Harmonie Mutuelle. », déclare Benjamin Gandouet.

Fort de plus de vingt ans d'expérience en santé publique, **Benjamin Gandouet a notamment été directeur général Santé & Santé Publique de l'Oncopole de Toulouse (2009-2019)**. Depuis 2019, il dirigeait le **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC)** de Nouvelle-Aquitaine, où il a conduit la fusion régionale et structuré le plan régional de prévention.

Il a également présidé la commission Prévention de la **Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)**, jusqu'en décembre 2025. Il siège, à ce jour, à la **Conférence Nationale de Santé (CNS)**.

UNE DIRECTION DÉDIÉE POUR ACCÉLÉRER SUR LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Depuis sa création, Harmonie Mutuelle s'attache à prendre soin de la santé de ses adhérents et des salariés des entreprises qu'elle accompagne. Pour soutenir cet enjeu, **l'entreprise s'est dotée, en novembre 2025,**

d'une direction dédiée à l'Accompagnement, la Prévention et la Santé au Travail, pilotée par Catherine Pradère. Cette direction vise à :

- **Préserver et améliorer la santé** des adhérents et salariés, en facilitant l'accès aux soins, à la prévention, au dépistage et en proposant des solutions d'accompagnement social ;
- **Accompagner les entreprises** dans leurs enjeux de performance sociale, grâce à une évaluation des facteurs de risques et à la mise en œuvre de solutions sur mesure pour préserver et améliorer la santé de leurs salariés ;
- **Contribuer à un système durable, promu par l'Éco-santé.** Ce mouvement, lancé par Harmonie Mutuelle en 2024, favorise notamment l'adoption de réflexes préventifs, dans la vie quotidienne comme professionnelle, en donnant les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé.

« La création de cette direction et l'arrivée de Benjamin Gandouet traduisent notre volonté d'accélérer le développement de la prévention auprès de nos adhérents et entreprises clientes. L'expérience et les différentes expertises acquises par Benjamin constituent de réels atouts pour déployer notre stratégie, sur le terrain, et mettre en place des actions ciblées et à fort impact avec les acteurs institutionnels et auprès de l'ensemble de notre écosystème. », conclut **Catherine Pradère, directrice Accompagnement, Prévention et Santé au Travail.**



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1^{ère} mutuelle santé de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 100 000 entreprises et 165 000 entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de 7 000 collaborateurs et élus, ainsi que par un réseau de près de 200 agences locales, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07